



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-61363>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **24-61363**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mise à disposition de mobilier et d'aides techniques aux patients hospitalisés à domicile

Description : Mise à disposition de mobilier et d'aides techniques aux patients hospitalisés à domicile

Identifiant de la procédure : 58a0d21f-27f6-4a6b-9248-6646fd78af6c

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 51410000 Services d'installation de matériel médical

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 960,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le montant indiqué dans la rubrique 2.1.3 "valeur maximale" correspond au montant maximum de l'ensemble des lots sur la durée totale de l'accord-cadre. Les montants indiqués dans la rubrique 5.1.5 "valeur maximale" correspondent aux montants maximum du lot sur la durée totale de l'accordcadre. Concernant la durée de l'accord-cadre, celui-ci est passé pour une durée initiale de 12 mois, à compter de la notification. Il est ensuite reconductible tacitement 3 fois, pour des périodes de 12 mois chacune, soit une durée ne pouvant excéder 48 mois (4 ans). Il

s'agit d'un marché renouvelable : A l'issue de la durée totale de l'accord-cadre celui pourra faire l'objet d'un renouvellement. A la rubrique 5.1.4 par renouvellement il est entendu reconduction. Le montant indiqué dans la rubrique 6 "Résultat" correspond au montant maximum de l'ensemble des lots sur la durée totale de l'accord-cadre.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Systèmes de perfusion pour le CH Doullens

Description : Systèmes de perfusion pour le CH Doullens

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 51410000 Services d'installation de matériel médical

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 280,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Organisation et moyens humains dédiés à la prestation (400 points) au regard des éléments suivants : -Les modalités de commande (100 points) -Les modalités d'installation, de désinstallation et reprise du matériel (100 points) -Les moyens humains dédiés à la prestation (100 points) -Les modalités du service après-vente (100 points)

Critère :

Type : Prix

Description : Note sur 500 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Développement durable (100 points) au regard des éléments suivants : -La politique de développement durable en lien avec la flotte de véhicules (50 points) -L'organisation de la collecte et élimination du matériel en fin de vie (50 points)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La pondération peut être exprimée par des critères.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir prévu aux articles R421-1 à R421-7 du CJA contre les clauses réglementaires du contrat et pouvant être exercé dans un délai de deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché est rendue publique. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application "Télérecours citoyen" accessible par le site <https://www.telerecours.fr/>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Oxygénothérapie et système d'aspiration pour les CH Abbeville, CH Albert et CH Doullens

Description : Oxygénothérapie et système d'aspiration pour les CH Abbeville, CH Albert et CH Doullens

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 51410000 Services d'installation de matériel médical

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 360,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Note sur 500 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Organisation et moyens humains dédiés à la prestation (400 points) au regard des éléments suivants : -Les modalités de commande (100 points) -Les modalités d'installation, de désinstallation et reprise du matériel (100 points) -Les moyens humains dédiés à la prestation (100 points) -Les modalités du service après-vente (100 points)

Critère :

Type : Qualité

Description : Développement durable (100 points) au regard des éléments suivants : -La politique de développement durable en lien avec la flotte de véhicules (50 points) -L'organisation de la collecte et élimination du matériel en fin de vie (50 points)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La pondération peut être exprimée par des critères.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir prévu aux articles R421-1 à R421-7 du CJA contre les clauses réglementaires du contrat et pouvant être exercé dans un délai de deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché est rendue publique. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application "Télérecours citoyen" accessible par le site <https://www.telerecours.fr/>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Equipement d'une chambre en mobilier et petit matériel pour les CH Abbeville, CH Albert et CH Doullens

Description : Equipement d'une chambre en mobilier et petit matériel pour les CH Abbeville, CH Albert et CH Doullens

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 51410000 Services d'installation de matériel médical

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Note sur 500 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Organisation et moyens humains dédiés à la prestation (400 points) au regard des éléments suivants : - Les modalités de commande (100 points) -Les modalités d'installation, de désinstallation et reprise du matériel (100 points) -Les moyens humains dédiés à la prestation (100 points) -Les modalités du service après-vente (100 points)

Critère :

Type : Qualité

Description : Développement durable (100 points) au regard des éléments suivants : -La politique de développement durable en lien avec la flotte de véhicules (50 points) -L'organisation de la collecte et élimination du matériel en fin de vie (50 points)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La pondération peut être exprimée par des critères.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir prévu aux articles R421-1 à R421-7 du CJA contre les clauses réglementaires du contrat et pouvant être exercé dans un délai de deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché est rendue publique. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application "Télérecours citoyen" accessible par le site <https://www.telerecours.fr/>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 960,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SANTELYS ASSOCIATION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Santelys

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 240053 LOT 3

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 24/04/2024

Date de conclusion du marché : 26/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL SOS OXYGENE NORD JOLY MEDICAL

Offre :

Identifiant de l'offre : SOS Oxygène

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 240110 LOT 2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 24/04/2024

Date de conclusion du marché : 17/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PROXILYS SARL

Offre :

Identifiant de l'offre : Proxilys Offre

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 240114 LOT 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/04/2024

Date de conclusion du marché : 24/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SARL SOS OXYGENE NORD JOLY MEDICAL

Numéro d'enregistrement : 395 374 374 00027

Adresse postale : 3 Rue Hector Servadac

Ville : LONGUEAU

Pays : France

Adresse électronique : g.guyonvarho@sosoxygene.com

Téléphone : 0321142626

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 17800005500016

Adresse postale : 14 rue Lemerchier

Ville : 80000

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : 0322336170

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SANTELYS ASSOCIATION

Numéro d'enregistrement : 77562471100070

Adresse postale : Parc Eurasanté 351 rue Ambroise Paré

Ville : LOOS

Pays : France

Adresse électronique : jfdeltombe@santelys.fr

Téléphone : 0362288000

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Numéro d'enregistrement : 26800014800018

Adresse postale : Place Victor Pauchet

Ville : Amiens cedex 1

Code postal : 80054

Pays : France

Adresse électronique : direction.achats-ght@chu-amiens.fr

Téléphone : 0322088630

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : PROXILYS SARL

Numéro d'enregistrement : 803 185 859 00011

Adresse postale : 1 RUE VIMEREU

Ville : ABBEVILLE

Pays : France

Adresse électronique : agriveau@proxilys.fr

Téléphone : 0610240704

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b179a418-0a8d-4dc5-9450-3a98599d8615 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/05/2024 à 09:08

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/05/2024